



COMPTE RENDU DE LA SEANCE PLENIERE DU CSFPT DU 08 octobre 2025

La délégation **FO** était composée de :

Delphine POYET - titulaire

L'ordre du jour de cette plénière était le suivant :

- Seconde présentation de 2 projets de décrets relatifs aux mesures de simplification relatives à la fonction publique territoriale, l'ensemble des organisations syndicales ayant voté contre lors de la plénière de septembre
- Présentation de la synthèse de l'index de l'égalité professionnelle à partir des rapports sociaux uniques 2023 des collectivités.

La CGT et FSU n'ont pas participé à cette plénière.

Texte 1 : modification de la périodicité des visites médicales d'information et de prévention en s'alignant sur les délais de la fonction publique de l'Etat pour la filière administrative territoriale de catégorie A et B.

FO a redéposé un amendement visant à ramener la périodicité des visites médicales à 1 an pour tous les agents car la santé des agents du service public est une priorité. Les difficultés rencontrées par la gestion des visites médicales et le déficit de médecins ne doivent pas influencer sur la fréquence des visites au détriment des agents.

Vote du texte :

- ✓ **Pour** : Employeurs
- ✓ **Contre** : **FO**, CFDT, FA-FPT, UNSA
- ✓ **Abstention** : /

Texte 2 : extension de la liste des lieux où peut se réunir le conseil de discipline

De nombreux échanges ont eu lieu concernant l'obligation du respect de la neutralité du lieu de conseil de discipline pour les agents.

Vote texte :

Pour : **FO**, CFDT, FA-FPT, UNSA, Employeurs

Présentation de la synthèse de l'index de l'égalité professionnelle à partir des rapports sociaux uniques 2023 des collectivités.

Cette présentation n'a pas soulevé de débats